MÉTREUR ASSISTANT DU BÂTIMENT

aucune donnée
Taux de réussite
2022

PUBLIC :
Tout pubic.

PRÉREQUIS :
- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION :
Remise à niveau : 108 heures
Soutien individualisé : 115 heures
CCP 1, 2 : 370 heures/CCP
Immersion en entreprise : 210 heures
Examen : 14 heures
Durée totale max. : 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.
(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES :
Du lundi au vendredi :
8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS :
Maximum 12 candidats par session.

LIEUX :
Sur l'un de nos centres agréés :
CAYENNE - Dégrad des cannes,
KOUROU - ZI Pariacabo,
St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES :
Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation.
Nous contacter pour plus d'information.
Tél. : 0594.31.36.70,
E-mail : secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS :
Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE :
Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION :
Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :
- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS :
- Être capable d'établir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif.
- Être capable d'assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau :
Mathématiques/géométrie appliqué au métier.
Lecture de plan appliqué au métier.
Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.
Prévention, santé et sécurité au travail.

• CCP 1 : Etablir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle et un petit collectif :
- Métrer les ouvrages du second oeuvre et du gros oeuvre,
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage,
- Rédiger le devis quantitatif estimatif.

• CCP 2 : Assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers :
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client,
- Déterminer les diagnostics et les réglementations applicables,
- Organiser et suivre les travaux.

Soutien individualisé.
Immersion en entreprise.
Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC.
Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :
Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :
L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.
A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES :
Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :
Un métreur a la possibilité de travailler au sein de cabinets d'économistes de la construction, cabinets d'architectes, entreprises du bâtiment ou dans le secteur public.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.
Pour plus d'information nous contacter.